

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT 628-1**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE lors d'une séance ordinaire, tenue le 06 avril 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement 628-1 intitulé : « **RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 628 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2021** »

QUE ce règlement est actuellement déposé sur le site internet et au bureau de l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Valcourt, ce 07 avril 2021.

M<sup>e</sup> Lydia Laquerre  
Greffière

---